

Référence :**A.351 – A.431**Nom du produit :**NETTOYANT CONCENTRE PIN DES LANDES****Définition :**

Nettoyant Concentré Pin des Landes est un nettoyant très puissant qui dégraisse, assainit, dissout et élimine les salissures les plus tenaces sur toutes les surfaces lavables. Son excellent pouvoir détergent alcalin le rend particulièrement efficace. Sa formule assainissante et parfumée laisse une agréable odeur fraîche de pin des landes.

Utilisations :

S'utilise sur tous les sols et surfaces lavables en lavage manuel ou mécanique : sols – surfaces – murs – tables – plans de travail.

Caractéristiques :

Aspect/couleur : Liquide vert opalescent
Parfum : Pin des landes
Densité à 20°C : 1.01
pH pur : 10.5
pH dilué : 10 (base eau douce, TH 7.9°F)

Conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (pour cette utilisation, rinçage à l'eau potable obligatoire). (Arrêté du 19/12/2013)

Mode d'emploi :**Entretien courant**

Manuel : 1 à 2% usage dilué (80 ml à 160 ml pour 8 l d'eau) dilution possible en eau froide, tiède et chaude.

Machine (Auto-laveuse, monobrosse, groupe à pression, centrale de dosage) : 0,5% à 1% (40 ml à 80 ml pour 8 l d'eau).

Pur : Directement sur les taches difficiles.

Précautions d'emploi :

Consulter la Fiche de Données de Sécurité

**ATTENTION**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Contient du Menthanol
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

CRAINT LE GEL.

Conditionnement :

A 351 - Carton de 6 flacons de 1 litre

A 431 - Carton de 1 bidon de 5 litres

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	01/12/2005	Création	ARCHEZ CONSEIL	RESPONSABLE Q.H.S.E.
10	03/03/2022	Modification Conditionnement	DOSSIER CENTRAL	Sistina Conseils/RESPONSABLE Q.H.S.E.